LEGENDE

BATI	
BOIS	
MUR	
RAIL DE SECURITE	
ARBRE	
JARDIN	
FOSSE	
FRICHE	
TALUS	
HAIE	
HAIE D'ARBRES	
CLOTURE	
POINT COTE	30.65
SENS DU COURANT	
NAPPE D'EAU PERMANENTE	
FILET D'EAU	
VOIE FERREE	
DETAIL TOPOGRAPHIQUE	
CHEMIN OU VOIE	
PONT OUVRAGE D'ART	
CIMETIERE	
LIMITE DE COMMUNE	
LIMITE DE DÉPARTEMENT	
Zone rouge – écoulement et expansions des crues d'aléas forts à très forts	
Zone orange – expansions des crues d'aléas moyens	
Zone bleu – urbanisées autres que les centres urbains d'aléas forts	
Zone ciel – urbanisées autres que les centres urbains d'aléas moyens	
Zone verte – centres urbains d'aléas moyens à forts	
Bornes de navigation	151 34.70
Isovitesse 1m/s	
Isovitesse 0.5 m/s	

Nom du dessin : Ppr seine 10000e - règlementaire .dwg
Date : 08/10/2003
Dessiné par : BIOU/FONTENY
Révision :

maître d'ouvrage

préfecture de l'Essonne

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'ESSONNE
direction départementale de l'Équipement

PRÉFECTURE DE L'ESSONNE DCL 3

Vu, pour être annexé à mon arrêté de ce jour,
le 20 octobre 2003,
Le Préfet de l'Essonne

Signé : Denis PRIEUR

approuvé le 20 octobre 2003

Plan de prévention des risques naturels d'inondation (PPRI), vallée de la Seine dans le département de l'Essonne

approuvé par l'arrêté préfectoral n° 2003-PREF.DCL/0375 du 20 octobre 2003

carte des zones réglementaires

maître d'œuvre

direction départementale de l'Équipement de l'Essonne

service des Actions Juridiques,
de l'Urbanisme et de l'Environnement
bureau Risques Naturels et Police de l'Eau
route de Lisses - 91100 Villabé
Téléphone 01 60 91 70 00
Télécopie 01 60 86 34 88

échelle 1/10000e